

COMMUNE DE SAINT-FORGEUX
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 MARS 2014

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 14

Date de convocation : 28/02/2014
Date d'affichage : 28/02/2014

L'AN DEUX MIL QUATORZE le ONZE MARS à VINGT heures TRENTE, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jacques LARROCHETTE Maire.

Etaient présents : M. Jacques LARROCHETTE, M. Gilles DUBESSY, Mme Chantal DUJARDIN-REY, Mme Christèle PASSINGE, M. Daniel CHAUD, Monsieur Gilles DURDILLY, M. Gilles PUIPIER, Ludovic MAGAT, Mme Françoise GAGNIERE, Mme Christine CHAVEROT, M. Jean-Luc DUPUIS, M. Bernard ANTOINE.

Absent excusé : M. Gilbert NOVÉ, M. Dominique DEVOS donne pouvoir à Mme DUJARDIN-REY Chantal, Mme Elisabeth LACROIX donne pouvoir à Mme Christèle PASSINGE.

Secrétaire de séance : Mme Christine CHAVEROT.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 11 MARS 2014

Le compte rendu de la réunion du 20 février 2014 est adopté à l'unanimité.

1) COMPTE ADMINISTRATIF 2013 Budget Principal

Section de Fonctionnement :

Les Recettes réelles de l'exercice s'élèvent à	1 063 143.98 €
Les Dépenses réelles de l'exercice s'élèvent à	<u>747 753.76 €</u>
Soit un excédent de	+ 315 390.22 €
Tenant compte du report de l'excédent antérieur de	+ 217 523.88 €
le résultat global de fonctionnement de l'exercice 2013	-----
présente un excédent de	<u>+ 532 914.10 €</u>

Section d'Investissement :

Les Recettes réelles de l'exercice s'élèvent à	414 786.01 €
Les Dépenses réelles de l'exercice s'élèvent à	<u>537 164.72 €</u>
Soit	- 122 378.71 €
Tenant compte du report de l'excédent antérieur	- 328 367.68 €
le résultat global d'investissement de l'exercice 2012	-----
présente un besoin de financement de	- 450 746.39 €

En outre, les restes à réaliser s'élèvent :

en recettes à	185 252.00 €
en dépenses à	<u>61 289.00 €</u>
	123 963.00 €

C/1068 Tenant compte de l'excédent 2013 le besoin net de financement de la section d'investissement s'élève donc à 326 783.39 €

Monsieur le Maire quitte la salle de réunion M. Gilles DUBESSY procède au vote du CA qui est adopté à l'unanimité.

COMPTE DE GESTION 2013 DU RECEVEUR MUNICIPAL

Après avoir repris la présidence Monsieur le Maire soumet au conseil les Comptes de Gestion 2013 de la Commune, dressé par Monsieur Jean-Luc GUILLERMIN, Receveur Municipal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve les Comptes de Gestion 2013 du Budget « Commune », dressés par Monsieur Jean-Luc GUILLERMIN, Receveur Municipal.

2) AFFECTATION DU RESULTAT 2013

Après avoir constaté les résultats des Comptes Administratifs 2013 du Budget principal de la Commune, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'affecter les résultats comme suit :

Budget Principal « Commune »

Résultat de fonctionnement de l'exercice 2013 s'élevant à 532 914.10 €, le Conseil Municipal décide de l'affectation suivante :

- c/ 1068 Investissement	:	326 783.39 €
- c/ 002 Report en Fonctionnement	:	206 130.71 €

3) TAUX DES IMPOTS LOCAUX 2014

Monsieur le Maire propose pour 2014 les valeurs des taux des impôts locaux à savoir :

	2013	2014
Taxe d'Habitation :	16.26 %	11.21 %
Taxe foncière sur les propriétés Bâties :	14.12 %	14.12 %
Taxe Foncière sur les propriétés non Bâties :	37.30 %	37.30 %

Le produit fiscal attendu s'élève en 2014 à 319 701 €.

4) BUDGET PRIMITIF 2014 – Commune -

En Fonctionnement : les Dépenses et les Recettes s'équilibrent à 1 138 280.00 €. En Investissement les Dépenses et les Recettes s'équilibrent à 1 072 435 € y compris les restes à réaliser qui s'élèvent en recettes à 185 252.00 € et en dépenses à 61 289.00 €.

5) AFFAIRES DIVERSES

Demande d'exonération des pénalités de retard taxe d'urbanisme de DENIS GERARD :

Suite à la proposition de Monsieur le Maire le Conseil Municipal décide de ne pas donner son accord pour la remise gracieuse de pénalités d'un montant de 65 € formulé par DENIS GERARD auprès des services fiscaux concernant le Permis de Construire N° 2001100017 accordé par la Commune.

TOUR DE TABLE

Monsieur Gilles DUBESSY informe qu'une visite du bâtiment de L'OPAC aura lieu avant l'inauguration. La société Greenstyle nous fera parvenir fin avril le dossier technique pour la réalisation du terrain de football en synthétique. Des travaux vont être entrepris pour le renforcement du poste route d'Ancy par la société EIFFAGE Energie de Savigny.

Madame Chantal DUJARDIN-REY indique les nouveaux rythmes scolaires impliquent une garderie le mercredi matin de 7 h 15 à 8 h 20 et le mercredi de 11 h 30 à 12 h 30. Mettons nous en place la gratuité pour les activités périscolaires ? A l'unanimité le conseil municipal décide de la gratuité des services périscolaires ainsi que la mise en place de la garderie de 7 h 15 à 8 h 20 et de 11 h 30 à 12 h 30. Lors de la réunion avec les communes intéressées par la mutualisation du projet sur les rythmes scolaires nous avons retenu comme prestataire les services du centre social de Tarare celui-ci nous informe que la commune de Saint-Romain de Popey doit modifier son créneau horaire. Présentation des différentes déclarations préalables.

Madame Christelle PASSINGE informe de la remise des cartes aux jeunes électeurs qui a eu lieu le samedi 8 mars 2014, 15 jeunes étaient présents, manifestation très intéressante à refaire.

Monsieur Daniel CHAUD indique que les travaux au lieu dit « le Bernand » vont débiter semaine prochaine, enrochement réalisé par la Société MONTVERNAY, Monsieur et Madame BERGEON propriétaires du tènement situé à proximité du chemin rural du NICOLAS ne participeront pas au financement d'une partie de l'enrochement. Nous devons rencontrer le lundi 17 mars à 14 h 00 M. et Mme ROUCHON au lieu dit « le Bordule » avec les experts, afin de déterminer à qui appartient le mur qui s'est éboulé dans leur propriété. J'ai rencontré Madame VERA à propos des rochers que nous devons casser sur la route de Ronzière un protocole d'accord sera signé entre les deux parties. Deux agents ont participé à la formation certiphytosanitaire obligatoire à partir du 1^{er} octobre 2014 afin d'acheter et d'utiliser les produits de désherbage.

Monsieur Gilles PUIPIER informe de demande d'un producteur de Bessenay de légumes et fruits pour le marché doit nous confirmer la date à laquelle il souhaite venir. Une nouvelle procédure de maintenance pour l'éclairage public va être mis en place, plusieurs possibilités de maintenance l'information plus complète est en Mairie. Monsieur le Maire intervient et indique que des changements vont avoir lieu quant aux différents travaux engagés par le SYDER à notre demande il faut être très vigilant.

Monsieur Bernard ANTOINE demande l'installation d'un grillage à Grévilley. Une nouvelle procédure du ramassage des plastiques agricoles sera effectuée par la Communauté de Commune de l'Ouest Rhodanien.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 00
